

RAPPORT DE JURY  
DU CONCOURS POUR LE  
RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE  
CATÉGORIE C DES MINISTÈRES  
ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS  
Branche Administrative

ANNÉE 2022

MARS 2023

## **I – Présentation du concours**

Le décret n° 2010-984 du 26 août 2010 fixe le statut particulier du corps des agents administratifs des finances publiques.

Le décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié fixe quant à lui le statut particulier des agents de constatation des douanes.

L'arrêté du 12 avril 2016 fixe les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves de ce concours.

### **1.1 Les conditions pour concourir**

L'avis de concours pour le recrutement au titre de l'année 2022 de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers publié au journal Officiel le 27 avril 2022 détaille les conditions pour concourir aux concours internes et externes.

### **1.2 La nature et le programme des épreuves**

L'architecture du concours commun C, qui doit permettre de confirmer que les agents sélectionnés ont toutes les qualités requises pour assumer les responsabilités futures qui leur seront confiées, est la suivante :

- Pré-admissibilité : une épreuve écrite obligatoire :

Durée : 1 heure 30 – coefficient 1 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Questionnaire à choix multiple destiné à vérifier les connaissances de base en matière d'orthographe, de vocabulaire et grammaire, de connaissances générales et de calcul ainsi que les capacités de raisonnement du candidat.

- Admissibilité : une épreuve écrite obligatoire :

Durée : 3 heures – coefficient 2 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Résolution de cas pratiques permettant de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et pouvant comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document, la mise au point d'un tableau de chiffres.

- Admission : une épreuve orale obligatoire :

Durée : 20 minutes – coefficient 2 – Note éliminatoire inférieure à 5/20

Entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein des ministères économiques et financiers.

Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur son parcours, d'une durée d'environ deux minutes. Il se poursuit par un échange avec le jury.

### **1.3 Composition du jury**

Le jury national de ce concours, associé aux travaux de conception de sujets, correction de copies et audition des candidats, a été désigné par arrêté du 26 septembre 2022. Ce jury national est constitué de 13 membres, originaires de la direction générale des finances publiques (DGFIP) et de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Ce jury a été présidé par Philippe REYNAUD, Administrateur supérieur des douanes et droits indirects.

L'épreuve orale d'admission a nécessité la constitution de 84 commissions réparties sur 15 centres d'examen, ainsi que la désignation de 32 examinateurs suppléants. Les examinateurs, titulaires et suppléants, ont été nommés par un arrêté du 29 décembre 2022.

### **1.4 Nombre de postes**

Par arrêté publié au Journal officiel le 30 septembre 2022, le nombre de places offertes à ce concours a été fixé à 1 562, réparties de la manière suivante :

- 1 306 pour le corps des agents administratifs des Finances publiques (870 places au titre du concours externe et 436 au titre du concours interne) ;
- 15 pour le corps des agents de constatation des douanes dans la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale (10 places au titre du concours externe et 5 au titre du concours interne) ;

## **II – Présentation des candidats**

### **2.1 Inscrits/ présents**

Le nombre de candidats inscrits au titre du millésime 2022 figure dans le tableau ci-dessous :

Concours	Filière	Nombre d'inscrits millésime 2022	Nombre d'inscrits millésime 2021	Variation
Externe	Administrative	13 144	13 669	- 1,64 %
Interne	Administrative	1 082	1 779	- 39,17 %
Total général		14 526	15 448	- 5,96 %

Le nombre et le pourcentage de candidats présents aux différentes épreuves sont présentés dans le tableau suivant :

Concours	Filière	Épreuve	Nombre de candidats convoqués	Nombre de candidats présents	Pourcentage de candidats présents/ candidats convoqués
Externe	Administrative	Questionnaire à choix multiple	13 144	6 006	45,69 %
		Cas pratique	5 111	5 051	98,83 %
		Entretien	3 097	2 945	88,60 %
Interne	Administrative	Questionnaire à choix multiple	1 082	450	41,59 %
		Cas pratique	401	397	99,00 %
		Entretien	266	234	87,97 %

### Les lauréats

Les résultats globaux et le profil sociologique des lauréats sur liste principale sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Concours	Filière	Moyenne générale du concours	Dispersion des moyennes générales (écrits + oraux)	Pourcentage de femmes parmi les candidats admis	Pourcentage d'hommes parmi les candidats admis	Moyenne d'âge des admis	Lauréat le plus jeune	Lauréat le plus âgé
Externe	Administrative	11,00/20	6,01/20 à 17,65/20	61,70 %	38,30 %	33 ans	16 ans	60 ans
Interne	Administrative	10,95/20	6,76/20 à 16,33/20	64,38 %	35,62 %	39 ans	24 ans	59 ans

## III – Les épreuves écrites de pré-admissibilité et d'admissibilité

### 3.1 Généralités

Les épreuves de pré-admissibilité et d'admissibilité se sont déroulées le 4 octobre 2022 .

Lors de la réunion de jury du 20 octobre 2022, 5 111 candidats ont été déclarés pré-admissibles au titre des concours externes et 401 candidats ont été déclarés pré-admissibles au titre des concours internes au titre du corps des agents administratifs des finances publiques et du corps des agents de constatation des douanes, branche administrative.

Lors de la réunion de jury du 16 novembre 2022, 3 324 candidats ont été déclarés admissibles au titre du concours externe et 266 candidats ont été déclarés admissibles au titre du concours interne .

### 3.2 Résultats

Les résultats obtenus à l'épreuve de pré-admissibilité de la branche administrative sont les suivants :

Épreuve de préadmissibilité	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	9,67	9,98
Note la plus élevée	19,22	18,27
Note la plus faible	0,00	0,00
Notes $\geq$ 15 <b>(1)</b>	212 3,53 %	17 3,78 %
$12 \leq$ notes $<$ 15 <b>(2)</b>	1 128 18,78 %	87 19,33 %
Notes $\geq$ 12 <b>(3)</b> Total cumul (1)+(2)	1 340 22,31 %	104 23,11 %
$10 \leq$ notes $<$ 12 <b>(4)</b>	1 407 23,43 %	122 27,11 %
Notes $\geq$ 10 <b>(5)</b> <b>Total cumul (3)+(4)</b>	2 747 45,74 %	226 50,22 %
Notes $<$ 10	3 259 54,26 %	224 49,78 %
Dont notes éliminatoires $<$ 5	329 5,25 %	17 3,78 %

Les résultats obtenus à l'épreuve d'admissibilité sont les suivants :

Épreuve d'admissibilité	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	9,72	9,59
Note la plus élevée	18,75	16,50
Note la plus faible	0,00	0,00
Notes $\geq 15$ (1)	190 3,76 %	14 3,53 %
$12 \leq \text{notes} < 15$ (2)	806 15,96 %	66 16,62 %
Notes $\geq 12$ (3) Total cumul (1)+(2)	996 19,72 %	80 20,15 %
$10 \leq \text{notes} < 12$ (4)	1 155 22,87 %	69 17,38 %
Notes $\geq 10$ (5) Total cumul (3)+(4)	2 151 42,59 %	149 37,53 %
Notes $< 10$	2 900 57,41 %	248 62,47 %
Dont notes éliminatoires $< 5$	267 5,29 %	29 7,30 %

### 3.3 Appréciations des travaux des candidats

#### ➤ *Épreuve de pré-admissibilité*

Les résultats constatés apparaissent contrastés entre les différentes catégories de questions. Il s'agit ici du détail de l'épreuve « Métropole + Antilles Guyane ».

Concernant les réponses en matière d'**orthographe, vocabulaire et grammaire**, le niveau des candidats est en légère baisse par rapport à celui du millésime précédent avec 51,44 % de taux de bonnes réponses.

Pour ce qui est du niveau d'ensemble des candidats en matière des **connaissances générales**, le taux de réussite cette année est en hausse par rapport au millésime précédent, avec un taux de bonnes réponses global de plus de 63 %. Il s'agit de la deuxième thématique du QCM la mieux réussie.

Concernant les questions de **calcul**, le niveau est en baisse par rapport aux millésimes précédents avec 50,16 % de taux de bonnes réponses. Il s'agit de l'une des thématiques du QCM la moins bien réussie.

Enfin, le questionnaire de **raisonnement** est sans conteste la partie du QCM la mieux réussie par les candidats, avec un taux de bonnes réponses supérieur à 60 % pour 80 % des questions. Il s'agit de la thématique du QCM la mieux réussie avec plus de 71,81 % de taux de bonnes réponses.

Ces résultats démontrent un moins bon niveau de préparation concernant les questionnaires de **calcul** et d'**orthographe, grammaire et vocabulaire** que les années précédentes. Le niveau des candidats est nettement meilleur concernant les questionnaires de **raisonnement** et de **connaissances générales**.

#### ➤ *Épreuve d'admissibilité*

D'une manière générale, les correcteurs soulignent un niveau très moyen.

La forme demeure pour la quasi-totalité des copies très perfectible. L'orthographe et la syntaxe sont d'un niveau général très insuffisant. La présentation est souvent bâclée. Ceci témoigne d'un manque de préparation et de renseignement des attentes du concours de la part des candidats, notamment par la consultation des annales en ligne.

S'agissant de la partie « Questions », les correcteurs ont remarqué que celle-ci est globalement bien traitée par les candidats. Malgré le manque de concision, l'essentiel est présent. Toutefois, beaucoup trop de réponses sont souvent soit incomplètes, soit un copier-coller de paragraphe du fonds documentaire.

S'agissant de la partie « Applications », elle a été moins bien réussie par les candidats. Les calculs et les graphiques ne sont pas maîtrisés. Encore cette année, l'absence de lecture des consignes ou la mauvaise compréhension de l'énoncé amènent les candidats à ne pas répondre correctement à la commande. Les commentaires des graphiques restent souvent succincts.

S'agissant de la partie « Rédaction », les correcteurs remarquent que celle-ci n'a pas été traitée ou alors que partiellement ou de manière succincte (moins d'une dizaine de lignes). Ils regrettent surtout l'absence de plan dans beaucoup de copies. Les meilleurs candidats se démarquent par la présence d'un plan avec une introduction, une conclusion et des parties équilibrées. Ils ont su structurer leur réflexion et apporter des idées personnelles sur le sujet.

## **IV – L'épreuve orale d'admission**

### **4.1 La formation des membres du jury oral**

L'ensemble des membres du jury a bénéficié d'une formation en présentiel et à distance. Ils ont pu établir un premier contact avec leur binôme avant les auditions, acquérir les techniques d'audition et échanger avec le président du jury. L'ENFiP a pu ainsi leur rappeler les attentes du recrutement et les principes de l'épreuve.

#### 4.2 Le contexte de déroulement de l'épreuve orale

Cette épreuve, qui consiste en un entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein des ministères économiques et financiers, s'est déroulée du 9 au 13 janvier 2023. Les auditions ont été organisées sur 15 centres d'examen répartis en France et en outre-mer.

Cette épreuve a nécessité la constitution de 84 commissions, dont une dédiée exclusivement à l'audition via un dispositif de visioconférence.

#### 4.3 Données chiffrées de l'épreuve orale

Les résultats de l'épreuve orale sont les suivants :

Épreuve orale d'admission	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	11,00	10,95
Note la plus élevée	19,50	18,50
Note la plus faible	2,00	4,00
Notes $\geq 15$ (1)	528 17,93 %	35 14,96 %
$12 \leq \text{notes} < 15$ (2)	819 27,81 %	54 23,07 %
Notes $\geq 12$ (3) Total cumul (1)+(2)	1 347 45,74 %	89 38,03 %
$10 \leq \text{notes} < 12$ (4)	469 15,93 %	59 25,21 %
Notes $\geq 10$ (5) Total cumul (3)+(4)	1 816 61,66 %	148 63,25 %
Notes $< 10$	1 129 38,34 %	86 36,75 %
Dont notes éliminatoires $< 5$	193 6,55 %	6 2,56 %
Nombre admis sur liste principale	880	146
Nombre admis sur liste complémentaire	955	-



#### **4.5 Appréciation du jury**

D'une manière générale, le jury tient à souligner le bon niveau d'ensemble des prestations à l'oral des candidats, même si celui-ci reste hétérogène. L'expression orale est jugée globalement correcte. Le jury a apprécié la sincérité et la personnalisation des réponses formulées par certains d'entre eux. D'autres, au contraire, se sont limités à des réponses stéréotypées, correspondant aux attentes supposées des examinateurs.

S'agissant de la présentation, trop de candidats ont donné le sentiment de ne pas avoir maîtriser l'exposé, en deux minutes, de leur parcours et leurs motivations. L'exposé est souvent trop court relevant parfois de l'improvisation. À l'inverse, de très bons candidats ont préparé leur entretien en présentant leur parcours scolaire et/ou professionnel, ont fait preuve de motivation et de conviction et se sont renseignés sur l'administration qu'ils souhaitent intégrer.

La connaissance de l'environnement des ministères économiques et financiers est perfectible pour certains candidats qui ne connaissent pas nos missions, nos structures et les grandes réformes en cours. Des efforts doivent, en particulier, être faits et porter sur l'ensemble des missions poursuivies par les principales directions de nos ministères. Ainsi, les missions fiscales de la DGFIP sont assez largement connues, celles de la sphère publique ne sont pas maîtrisées ; celle de la Douane sont largement ignorées, or il s'agit d'un concours commun comme cela a été rappelé aux candidats. Les bons candidats ont quant à eux démontré une bonne hauteur de vue, une curiosité et un intérêt sur les enjeux et problématiques actuelles.

S'agissant des mises en situation, certaines réponses manquent de souplesse et de pondération voire sont en totale inadéquation avec les obligations déontologiques exigées des fonctionnaires de la DGFIP et de la DGDDI. Les bons candidats sont réactifs, font preuve de bon sens, formulent des propositions, ils connaissent les règles déontologiques et adhèrent à celles-ci.

\*\*\*\*\*

En conclusion, le jury souhaite insister à nouveau, dans la continuité des précédents millésimes, sur le fait que la réussite à ce concours commun tient avant tout au sérieux avec lequel les candidats s'y préparent : sérieux dans la prise de connaissance du programme et des annales, sérieux dans le fait de se présenter aux épreuves de pré-admissibilité et sérieux enfin dans son expression verbale face aux membres du jury le jour de l'oral.

En effet les candidats les mieux notés, et donc qui sont finalement déclarés admis, sont ceux qui ne sont pas surpris par les consignes lors des épreuves écrites, qui arrivent ainsi à maîtriser leur temps et à rester concentrés et réfléchis jusqu'au bout : trop de copies sont incomplètes s'agissant de l'épreuve d'admissibilité par manque principal de temps, trop de candidats ne respectent pas non plus les consignes de présentation lors de l'épreuve orale. Or, en ayant préparé correctement les

différentes épreuves, les bons candidats maîtrisent leur temps et sortent du lot, à l'écrit comme à l'oral.

Les membres du jury ont également été frappés encore une fois cette année par une méconnaissance certaine de l'environnement administratif des ministères économiques et financiers et en particulier de la DGFIP et de la DGDDI. C'est pourtant bien en démontrant au jury que l'on s'est renseigné a minima sur les administrations qui recrutent et sur les métiers qui sont offerts à la suite du concours que l'on peut facilement démontrer sa motivation.

Enfin, les candidats ne doivent pas hésiter à mettre en avant leur propre expérience, quelle qu'elle soit, les administrations recherchant aussi des profils diversifiés, pour peu qu'ils soient capables de bien présenter leur parcours et de démontrer leur capacité d'adaptation et leur bon sens en toute circonstance.

Le Président du jury

**Philippe REYNAUD**